
Procès-verbal de la séance du CA
tenue le 30 juillet 2022
à la résidence de Sylvie Auclair, à 10h00

Ordre du jour / Table des matières

Ordre du jour / Table des matières	1
1. Ouverture de la réunion à 10h00	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Approbation du procès-verbal du 25-05-2022	2
4. Approbation du procès-verbal du 28-06-2022	2
5. Approbation du projet de procès-verbal de l'AGA 2022	3
6. Fonctionnement du nouveau C.A.	3
7. Comité de la qualité de l'eau	4
8. Comité du myriophylle à épi	5
9. Comité de la navigation responsable et de la protection des rives	5
10. Comité des communications	5
11. Trésorerie et recrutement des membres	6
12. Varia	7
13. Date de la prochaine séance	7
14. Levée de l'assemblée	7

1. Ouverture de la réunion à 10h00

Administrateurs présents: Luc Ducharme, Ève Bélanger, Gilles Tessier, Jocelyne Gagnon, Jean-Noël Leduc, Marcel Dunn, Dominique Jutras, Sylvie Auclair, Danielle Beaudoin, Julie Dunn, Pierre Morency

Administrateur absent: Érik Vigneault

Aide-administrateur présent: Luc Côté

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gilles Tessier et appuyé par Luc Ducharme d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant:

12. Varia: Escargots

Adopté à l'unanimité, prop. # 33-2022

3. Approbation du procès-verbal du 25-05-2022

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Marcel Dunn et appuyé par Ève Bélanger que le procès-verbal du 25 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 34-2022

4. Approbation du procès-verbal du 28-06-2022

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Sylvie Auclair et appuyé par Danielle Beaudoin que le procès-verbal du 28 juin 2022 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 35-2022

5. Approbation du projet de procès-verbal de l'AGA 2022

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Pierre Morency et appuyé par Luc Ducharme que le projet du procès-verbal de l'AGA 2022 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 36-2022

6. Fonctionnement du nouveau C.A.

Résumé de Luc Ducharme:

Le Président propose un premier jet d'idées pour un nouveau fonctionnement de travail dans le but d'être le plus efficace possible en groupe. Implantation en 2022 et optimisation en 2023. [Accéder au lien](#)

Ce plan aborde 13 points jugés importants dont:

- Moins de séances du C.A., l'emphase mise sur la prise de décision, mettre de l'avant des comités dont les activités sont en cours, production d'un calendrier qui d'un simple coup d'oeil, annonce les activités à venir, accentue la planification, plan de présentation au C.A., emphase sur les activités en comité.
- Les responsables de comité doivent assurer une relève pour les absences prolongées et assumer un leadership.
- Importance de tenir compte de la **Mission de la SCLL** et d'un budget.
- Prévoir le meilleur temps pour planifier les projets de l'année. L'automne s'avère un bon moment pour l'élaboration des projets de l'année suivante.
- Encourager le partage de compétences entre les administrateurs.
- Dans le but d'accélérer les séances, les responsables de comités rédigent un compte-rendu dans le document "Ordre du jour". Si une personne nécessite un soutien informatique, il suffit de simplement acheminer le texte ou communiquer avec Jocelyne Gagnon.
- Demander de l'aide pour l'exécution des projets. Liste de bénévoles disponibles (Julie Dunn responsable).
- Suggestion de produire une mise à jour sur le rôle des comités et de celui de l'exécutif..
- La formation d'un comité de révision d'adhésion sera prise en compte.
- À ce moment-ci, on révisé le document et on en parle ultérieurement.

7. Comité de la qualité de l'eau

Résumé de Sylvie Auclair:

- Retour sur les mises en garde lors de présence d'algues bleues, spécialement pour les riverains qui puisent l'eau du lac.
- Sept observateurs autour du lac surveillent le phénomène et avertissent les responsables de la qualité de l'eau, le cas échéant.
- Ville de Magog: Responsable de prélever des échantillons d'analyse de la qualité de l'eau, minimalement aux plages.
- Proposition d'un suivi à l'automne prochain pour prendre des actions selon les constats de l'été.

Résumé de Luc Ducharme - tributaires et fossés:

- Ruisseau Roy: Le rapport de RAPPEL, en lien avec la visite de mai, est déposé sur la plateforme. Le défi réside en l'enlèvement des arbres morts et la plantation d'arbres.
- Actions sur un terrain privé, se conformer aux recommandations avec l'aide de bénévoles.
- Le niveau de l'eau est normal au barrage cet été.

Résumé de Jean-Noël Leduc:

- Visite d'une canalisation problématique chez Benoit Deschamps, rue des Tourterelles.
- Jean-Noël s'informe des actions possibles à prendre auprès de la ville de Magog.
- Solution avancée: prise d'échantillon d'eau en amont et en aval de la canalisation ?
- Présence de l'herbier (39) de myriophylle à la sortie de cette canalisation.
- Sylvie mentionne qu'un test d'eau a été réalisé à cette canalisation.

Descente de bateaux de la rue des Tourterelles :

- Problématique: Barrière souvent ouverte.
- Proposition d'installer une puce magnétique ? À suivre.

8. Comité du myriophylle à épi

Résumé de Marcel Dunn:

- Quatre réunions ont eu lieu depuis le début de l'année.
- Demande de certification: La SCLL est en attente d'une réponse positive souhaitable avant la fin août.
- Installation de nouvelles bouées sur le lac pour indiquer les herbiers non traités.
- À date, 5000 m² identifiés de toile de jute sont prévus ainsi que plus de 1400 m² d'arrachage.
- Semaine du 8 août: Sortie des sacs de gravier par RAPPEL et ensuite début de la pose de toile de jute du 29 août jusqu'au 15 sept.

9. Comité de la navigation responsable et de la protection des rives

Résumé d'Ève Bélanger:

- Rappel du rôle des inspecteurs des bandes riveraines qui est de formuler des recommandations aux propriétaires riverains et de prendre des photos des éléments non conformes aux règlements environnementaux de la Ville de Magog. L'an prochain, si ces éléments ne sont pas corrigés, les inspecteurs séviront.
- La SCLL doit suivre avec une certaine attention ces recommandations et prendre action au besoin.

10. Comité des communications

Résumé de Danielle Beaudoin:

- Activité "3 heures sans moteur" et défilé de bateaux:
 - Processus de planification amorcé pour un défilé de bateaux le 13 août en soirée et le "3 heures sans moteur" le 14 août de 9h00 à 12h00.
 - L'affiche est prête pour les babillards et 300 pamphlets seront distribués afin d'accorder une visibilité accrue à l'activité.

11. Trésorerie et recrutement des membres

Résumé de Gilles Tessier:

1- Subvention des municipalités

- Confirmation de la ville de Magog, datée du 29 juin 2022, confirmant une subvention de 8 500\$ (demande de 10 000\$).
- Résolution en date du 4 juillet 2022 de la municipalité du Canton de Stanstead confirmant une subvention de 10 000\$ (demande de 10 000\$).

2- Faites le Grand Saut pour :

La Société de conservation du lac Lovering a été retenue pour une campagne promotionnelle de la Caisse Desjardins de Memphrémagog. Chaque nouvelle ouverture de compte à la caisse d'ici le 31 octobre 2022 donne un montant de 50\$ à l'un des 5 organismes retenus, au choix du membre. Un minimum de 1000\$ est garanti par la caisse à chaque organisme. La Caisse a préparé une vidéo promotionnelle de la SCLL dont Eve Bélanger est la porte-parole. La vidéo pourra être partagée et peut-être diffusée sur notre site web.

3- Déclarations d'Impôts 2021

Elles sont envoyées aux deux paliers de gouvernement. Une demande de remboursement de taxes (TPS/TVQ) est en processus d'envoi. Petite ouverture pour un remboursement de taxes pour l'année 2020.

4- Formulaire de frais de remboursement:

Accessible sur la plateforme.

5- Recrutement des membres:

	<u>25/07/2022</u>	<u>25/07/2021</u>	<u>31 déc 2021</u>
Adhésions	13 075\$	13 625\$	16 085\$
Dons	5 275\$	5 625\$	6 294\$
Total	18 350\$ 82%	19 250\$ 86%	22 379\$

Membres principaux	506
Membres supplémentaires (2e membre gratuit)	380
Membres additionnels	45

Adhésion par Internet:	43%
Adhésion par la poste	45%
Adhésion par les recruteurs:	12%

12. Varia

Escargots:

- Point soulevé par Ève Bélanger:
 - Rapport de la technicienne et conférence à venir.
 - Espèce envahissante et vecteur de parasites pour le lac, néfaste pour la qualité de l'eau.
 - Enjeux à suivre pour la santé du lac.(Ève et Dominique).

13. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le samedi 24 septembre 2022 à la résidence de Luc Ducharme.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Luc Ducharme et appuyée par Gilles Tessier à 12h00.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 37-2022

Jocelyne Gagnon

secrétaire

Le 11 août 2022